



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation automobile sera maintenue dans la zone du chantier, mais restreinte. En raison de la nature des travaux prévus, la circulation pourrait également être interdite momentanément. Vous êtes alors invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise sur place.

L'accessibilité à votre stationnement pourrait être temporairement impossible ou difficile. Nous ferons en sorte que cette période soit la plus courte possible et vous remercions de votre compréhension.



LIVRAISONS ET ENLÈVEMENT DES ORDURES

Vous attendez une livraison ou planifiez un déménagement?

Avertissez vos fournisseurs des conditions dans lesquelles ils auront à circuler. En cas de problème, communiquez avec le chargé de projet dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant.

Il est à noter que l'enlèvement des ordures et la collecte des matières recyclables auront toujours lieu selon l'horaire habituel pour les résidences et les commerces situés à l'intérieur des limites de la zone en chantier.

Exceptionnellement, pour la durée du chantier, nous vous demandons de **déposer vos ordures et vos matières recyclables dans des sacs de plastique** afin d'en faciliter le ramassage par l'entrepreneur. Les ordures doivent être déposées dans des sacs verts ou noirs, et les matières recyclables dans des sacs transparents.



INFO-TRAVAUX

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des travaux, veuillez communiquer avec le chargé de projet, **M. Alain Gagnon, au 418 641-6411, poste 5154.**

Vous pouvez également vous informer auprès du personnel de **l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, au 418 641-6001.**

En période de travaux, il est recommandé d'être prudent et de prêter attention à la signalisation temporaire mise en place. Nous vous remercions de votre collaboration.



INTERNET

Vous pouvez obtenir de l'information sur les différents chantiers en cours sur le territoire de la ville en consultant le **ville.quebec.qc.ca** dans la section **Travaux et incidences sur la circulation.**

Le site vous offre également la possibilité de suivre le démarrage de chantiers routiers en vous abonnant à une liste d'envoi de courriels.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La réalisation de ces travaux implique une modification temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités, nous vous demandons de nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.

Arrondissement de La Cité-Limoilou Réfection de la rue de la Mélodie, de l'avenue de la Normandie et du boulevard des Alliés

Pour améliorer votre qualité de vie



RÉFÉCTION DE LA RUE DE LA MÉLODIE, DE L'AVENUE DE LA NORMANDIE ET DU BOULEVARD DES ALLIÉS

La Ville de Québec entreprendra le 6 juin des travaux de réfection de la rue de la Mélodie, de l'avenue de la Normandie et d'une portion du boulevard des Alliés comprise entre l'avenue du Colisée et la 1^{re} Avenue.



DURÉE DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux durera environ cinq mois, soit du **début juin à la fin octobre 2016**. L'horaire quotidien des travaux est de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi.



NATURE DES TRAVAUX

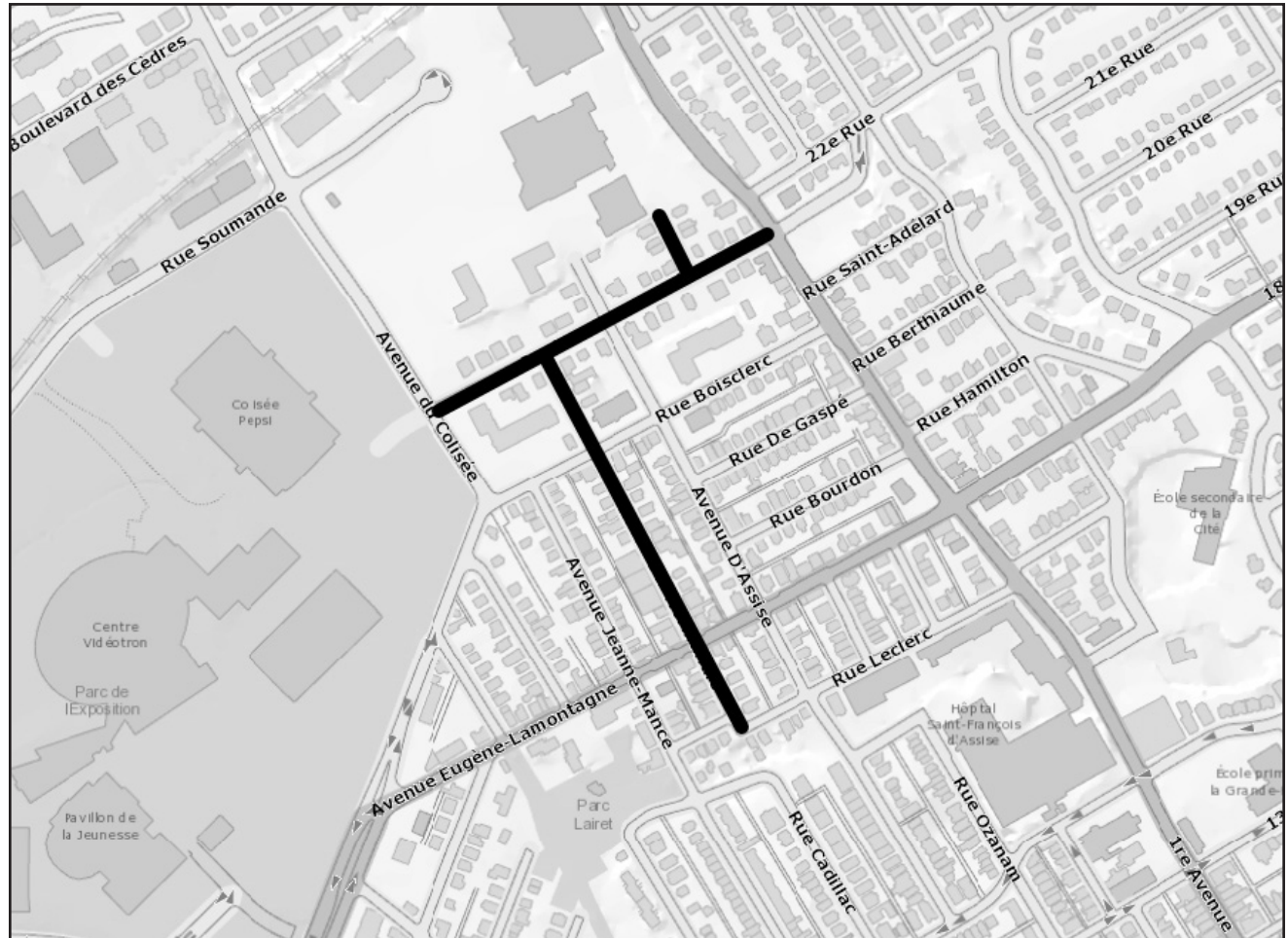
Les travaux consistent à la réfection des infrastructures souterraines et de surface.



GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR

Pour la réalisation des travaux, la partie de votre terrain et de votre entrée de stationnement située dans l'emprise de la Ville pourrait être défective. Le cas échéant, une fois les travaux terminés, le terrain et l'entrée de stationnement seront remis dans leur état d'origine.

Si les travaux de remise à neuf ne sont pas à votre satisfaction, veuillez le signaler rapidement au chargé de projet dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant. La garantie de l'entrepreneur est d'une durée d'un an; les travaux pourront être rectifiés s'ils sont déclarés à l'intérieur de ce délai.



Zone de chantier

